

Bibliothèque Marie-Anne-Blondin

Code de vie

La bibliothèque se veut un lieu propice au travail, à l'étude, à la lecture et à la réflexion, qui favorise la réussite éducative de toutes les personnes qui la fréquentent.

Ce code de vie a pour but d'assurer une cohabitation harmonieuse de toutes les usagères et tous les usagers, dans un climat accueillant et respectueux. Nous comptons sur vous pour y contribuer!

Maintenez le bruit au plus bas

- Mettez vos appareils électroniques en mode silencieux et utilisez des écouteurs.
- Sortez de la bibliothèque pour répondre à un appel.
- Parlez à voix basse dans les zones permises et évitez les conversations dans les zones de silence.
- Déplacez-vous silencieusement.

Gardez les lieux propres et en ordre

- Buvez vos boissons dans un contenant fermé étanche.
- Limitez votre consommation de nourriture à des collations froides (ex. : barres granola, noix, crudités, fruits).
- Jetez vos déchets dans les stations de tri.
- Déposez les documents utilisés sur les charriots prévus à cet effet.
- Remettez votre lieu de travail en ordre à votre départ.

Respectez l'usage scolaire de la bibliothèque

- Utilisez les postes de recherche uniquement pour la recherche documentaire.
- Conservez les documents en bon état en évitant de les surligner, de les souligner, de les annoter, de les découper, etc.
- Suivez les règles d'utilisation des salles de travail en équipe.
- Le cas échéant, gardez vos enfants sous surveillance en tout temps.

Ce code de vie est complémentaire au *Code de vie au Collège* du Cégep de Saint-Jérôme.